



N° 6375
Reçue le 20.06.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 21.06.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 20 juin 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Santé** concernant **l'impact de la crise sanitaire sur le taux d'obésité chez les enfants**.

Dans les pays voisins du Luxembourg, des recherches ont montré que l'obésité infantile a augmenté depuis le début de la crise sanitaire. En Allemagne, scientifiques et médecins craignent une véritable pandémie imminente d'obésité. Selon un sondage représentatif de la « Deutschen Adipositas-Gesellschaft (DAG) » et du « Else Kröner-Fresenius-Zentrum (EKfZ) für Ernährungsmedizin », un enfant sur 6 y aurait pris du poids pendant la pandémie, et même un enfant sur trois dans la catégorie d'âge des 10 à 12 ans. Le manque d'activité physique et l'augmentation de la consommation d'aliments sucrés durant les épisodes de confinement, et surtout la consolidation de ces habitudes après la fin des confinements, sont considérées comme les principales raisons pour expliquer cette augmentation inédite. Les données recueillies en Allemagne montrent également que les enfants issus de familles socio-économiquement faibles sont deux fois plus concernés par cette évolution.

Il va sans dire que l'obésité est un facteur de risque majeur pour certaines maladies chroniques, comme le diabète, l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires. Outre les risques élevés pour la santé, les enfants en particulier subissent déjà aujourd'hui les effets de leur obésité, notamment les difficultés respiratoires, un risque accru de fractures et des problèmes psychologiques.

Dans cet ordre des idées, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- 1) **Quelle a été l'évolution du nombre de personnes obèses, et en particulier d'enfants obèses, au cours des cinq dernières années ?**
- 2) **Quelle est cette évolution depuis le début du premier épisode de confinement en mars 2020 ?**
- 3) **Quelles mesures sont préconisées afin de contrecarrer une éventuelle tendance à la hausse du taux d'obésité et afin de favoriser une alimentation saine et plus d'activité physique chez les enfants ?**
- 4) **Est-ce que Madame la Ministre soutient l'introduction d'une taxe sur les aliments sucrés dans ce contexte, idée déjà lancée par la Ministre de la Santé en 2017 ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Josée Lorsché
Députée

Marc Hansen
Député



Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé, de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale, de Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Monsieur le Ministre des Sports à la question parlementaire n° 6375 du 20 juin 2022 de Madame la Députée Josée Lorsché et de Monsieur le Député Marc Hansen.

1) Quelle a été l'évolution du nombre de personnes obèses, et en particulier d'enfants obèses, au cours des cinq dernières années ?

L'étude EHIS concernant l'obésité, la nutrition et l'activité physique au Grand-Duché de Luxembourg (GDL), conduite en 2014 et 2019 sur un échantillon de la population adulte supérieure à 18 ans, permet par auto-déclaration de poids /taille d'avoir un aperçu de l'évolution de l'obésité.

En comparaison avec les années entre 2014 et 2019, la proportion d'obésité avait déjà augmenté au Luxembourg et ce, pour toutes les tranches d'âge à l'exception des 35-44 ans et des 75 ans et plus, sans pour autant être significative. En 2019, la proportion d'obésité était significativement plus élevée chez les hommes (18,4%) que chez les femmes (16,6%). La prochaine étude pour les années 2019 à 2024 est prévue en 2025.

Concernant la population des enfants et des adolescents, une tendance croissante du surpoids et de l'obésité a déjà été observée avant la pandémie et le confinement de mars 2020. Selon les données récoltées suite aux visites médico-scolaires dans les années précédant le début du confinement, l'obésité est en augmentation chez les plus de 12 ans (4% des élèves examinés en 2015/2016 vs 7.48 % en 2019/2020), avec cependant une stabilité chez les enfants de 4 à 11 ans (4.9% des élèves examinés en 2015/2016 vs 4.37% en 2019/2020). Cependant on note un nombre croissant d'enfants en surpoids durant les 5 années précédant la pandémie: 16.4% des élèves de 9-10 ans accusaient un surpoids en 2019/2020 et 10.2 % en 2015/2016.

2) Quelle est cette évolution depuis le début du premier épisode de confinement en mars 2020 ?

Les données concernant l'évolution des taux d'obésité post-confinement ne sont actuellement pas encore disponibles suite à la suspension des activités de la médecine scolaire en 2020/2021. Une première estimation pourra être faite dans le courant de cet été suite à la fin de l'année scolaire.

3) Quelles mesures sont préconisées afin de contrecarrer une éventuelle tendance à la hausse du taux d'obésité et afin de favoriser une alimentation saine et plus d'activité physique chez les enfants ?

Pour faire face à cette problématique, les ministères de la Santé, des Sports, de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ont renouvelé en 2018 leur collaboration en officialisant le programme "Gesond iessen, Méi beweegen" (GIMB) dans un plan-cadre national GIMB 2018-2025 visant la promotion de l'alimentation équilibrée et l'activité physique régulière afin de lutter contre la problématique de l'obésité et de la sédentarité pour l'ensemble de la population. Il peut être consulté sous le lien suivant : <https://gimb.public.lu/dam-assets/publications/2018/plan-cadre-national-gimb-2018-2025-accessible.pdf>.



Par ailleurs, des campagnes de promotion de la santé et des actions de prévention sont organisées conjointement en dehors de l'école avec la collaboration d'associations ainsi qu'avec les établissements scolaires afin de mettre l'accent sur les bonnes habitudes à adopter dès le plus jeune âge.

Au niveau de l'enseignement fondamental, de nombreuses initiatives en faveur de la sensibilisation à un mode de vie sain et à l'activité physique et sportive sont offertes. À titre d'exemple, on peut citer les projets Bicycool, Clever Move ou encore l'organisation annuelle du *Schoulsportdag* dans de nombreuses écoles. Des matériels didactiques en relation avec ces projets (*Fit a monter – d'Bewegungskëscht, Praxisband "Ballschoul Lëtzebuerg - Bewegungsunterricht am C2-C4"* etc.) sont édités par le SCRIPT en étroite collaboration avec l'ENEPS.

Finalement, de multiples actions en faveur de la promotion de la motricité des enfants entre 0 et 12 ans sont menées par les différents acteurs intervenant dans l'activité physique et sportive, la motricité et l'éducation au mouvement des plus jeunes.

4) Est-ce que Madame la Ministre soutient l'introduction d'une taxe sur les aliments sucrés dans ce contexte, idée déjà lancée par la Ministre de la Santé en 2017 ?

La taxe sur les aliments sucrés est une solution envisagée par de nombreux Etats européens, dont la taxation de l'industrie des boissons sucrées, forçant les producteurs à revoir le taux de sucre dans la composition de certaines boissons par exemple. Différentes approches en la matière sont actuellement à l'étude afin d'analyser leur transposabilité utile dans le contexte luxembourgeois. Au Luxembourg la plupart des produits proviennent en effet des pays limitrophes, de sorte qu'une démarche isolée doit être bien réfléchie.

Luxembourg, le 2 août 2022

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert